



Fiche d'aide à la rédaction de la fiche de registre RGPD

Gestion des documents et des transactions de prêts de documents d'un Centre d'Information et de Documentation d'un EPLE avec BCDI

Objectifs poursuivis et finalités des traitements des données personnelles avec le logiciel BCDI

Le logiciel BCDI est une application client-serveur à destination du professeur documentaliste d'un collège ou d'un lycée. Il a pour finalité principale de gérer le fonds documentaire du CDI et les transactions de prêts de documents du CDI. Il permet notamment de :

- gérer les documents du CDI ;
- gérer la circulation des documents du CDI (prêts, retours, réservations, prolongations, retards, droits de prêts...) et les emprunteurs ;
- éditer des indicateurs d'activités sur le fonds documentaire du CDI et les activités de prêts ;
- éditer des catalogues documentaires sur les documents du CDI.

Catégories de personnes concernées dans BCDI

De manière générale, les données personnelles utilisées dans BCDI sont :

Pour gérer les transactions liées aux prêts de documents	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves de l'établissement - Les professeurs et personnels de l'établissement <p><i>Conseil : vous pouvez ajouter d'autres catégories de personnes selon le contexte de votre établissement.</i></p>
Pour gérer les documents du CDI depuis le catalogue documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Les auteurs des documents gérés par le CDI

Provenance des données personnelles conservées dans BCDI

Pour gérer les transactions liées aux prêts de documents	<p>Plusieurs cas de figure peuvent se présenter selon le choix de l'établissement. L'import des données dans BCDI peut être effectué par l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir de la base SIÈCLE, base de données du ministère de l'Éducation nationale ou par saisie manuelle si l'établissement ne dispose pas de cet accès - à partir de l'annuaire de l'ENT d'un établissement - à partir de l'annuaire de la base de données PRONOTE de l'établissement <p><i>Conseil : vous devez opter pour un choix.</i></p>
Pour gérer les documents du CDI depuis le catalogue documentaire	<p>Le référencement des fiches décrivant chaque document du CDI peut être effectué par importation de notices bibliographiques ou par saisie manuelle par le professeur documentaliste de l'établissement.</p>

Catégories de données personnelles conservées dans BCDI

Seules les catégories de données « Etat civil, identité, données d'identification, images » et « Données de connexion (adresse IP, logs, etc.) » sont concernées dans BCDI. Certaines données à renseigner sont facultatives. Aucune donnée sensible n'est gérée depuis BCDI.

Pour gérer les transactions liées aux prêts de documents

<i>Catégorie de données personnelles</i>	<i>Données renseignées dans la catégorie</i>
Catégorie « Etat civil, identité, données d'identification, image »	<ul style="list-style-type: none">- Nom, prénom- Adresse- Date naissance- Age- Mél- Téléphone- Identité emprunteur- Responsable légal de l'élève- Classe de l'élève- Statut de l'utilisateur (élève ou enseignant)- Login et mot de passe de l'utilisateur
Catégorie« Données de connexion (adresse IP, logs, etc.)	<ul style="list-style-type: none">- Adresse IP- Port de connexion

Pour gérer les documents du CDI depuis le catalogue documentaire

<i>Catégorie de données personnelles</i>	<i>Données renseignées dans la catégorie</i>
Catégorie « Etat civil, identité, données d'identification, image »	<ul style="list-style-type: none">- Nom, prénom de l'auteur des documents- mention de la date de naissance, la date de décès- caractéristiques de l'auteur (profession)
Catégorie« Données de connexion (adresse IP, logs, etc.)	<ul style="list-style-type: none">- Adresse IP- Port de connexion

Durées de conservation des catégories de données personnelles gérées dans BCDI

Les catégories de données personnelles (pour gérer les documents du CDI et les transactions de prêts des documents) sont conservées jusqu'à la suppression des données par le professeur documentaliste de l'établissement en charge de l'utilisation du logiciel BCDI.

Stockage des données saisies dans BCDI

Les bases de données BCDI de l'établissement se situent sur un serveur choisi par l'établissement. Celui-ci peut être localisé :

- dans l'établissement scolaire ;
- ou être hébergé dans un centre de données (datacenter). Dans ce dernier cas, Réseau Canopé propose un service d'hébergement du serveur BCDI de l'établissement. Le centre de données (data center) est hébergé en France par la société SynAAPS qui réunit les conditions de disponibilité de la norme SO 27001:2013 et a reçu l'agrément HADS (Hébergeur Agréé de Données de Santé).

Chaque établissement dispose d'un environnement dédié et cloisonné pour gérer les données de BCDI.

Catégories de personnes internes et externes à l'établissement qui peuvent accéder aux données conservées dans BCDI

- Par délégation du chef d'établissement, c'est le professeur documentaliste qui gère et qui définit qui peut accéder aux données.
- Dans le cas des bases de données hébergées dans le centre de données géré par Réseau Canopé, des opérations de maintenance et de contrôle des données peuvent être effectuées par les personnels habilités par Réseau Canopé.

Transmission de données personnelles hors de l'Union européenne

Aucune donnée personnelle n'est transmise hors de l'Union européenne.

Les mesures de sécurité techniques et organisationnelles prévues pour préserver la confidentialité des données

Mesures techniques :

- Chiffrement des données :
 - o Si l'établissement gère son serveur BCDI : les données sont à renseigner par l'établissement
 - o Si l'établissement a son serveur hébergé par Réseau Canopé : Les connexions se font en TCP sur un protocole propriétaire avec un client spécifique, les transferts de fichiers de données se font par HTTPS ou FTPS

Contrôle d'accès des utilisateurs	Par login et mot de passe
Mesures de traçabilité	Les utilisateurs ne sont pas tracés dans le système
Sauvegarde des données	<ul style="list-style-type: none">- Si l'établissement gère son serveur BCDI : les données sont à renseigner par l'établissement.- Si l'établissement a son serveur BCDI hébergé par Réseau Canopé, la sauvegarde est journalière sur 5 semaines, les sauvegardes sont conservées chez l'hébergeur SynAAs. Les centres de données de SynAAs sont localisés en France.
Contrôle d'accès des administrateurs	<ul style="list-style-type: none">- Si l'établissement gère son serveur BCDI : les données sont à renseigner par l'établissement.- Si l'établissement a son serveur BCDI hébergé par Réseau Canopé, le contrôle se fait uniquement par VPN avec certificat nominatif protégé par mot de passe.
Chiffrement des données	<ul style="list-style-type: none">- Si l'établissement gère son serveur BCDI : les données sont à renseigner par l'établissement.- Si l'établissement a son serveur BCDI hébergé par Réseau Canopé, les connexions se font en TCP sur un protocole propriétaire avec un client spécifique, les transferts de fichiers de données se font par HTTPS ou FTPS.

Mesures organisationnelles :

- Si l'établissement gère son serveur BCDI : les données sont à renseigner par l'établissement.
- Si l'établissement a son serveur hébergé par Réseau Canopé : Seul le responsable d'exploitation de Réseau Canopé - Solutions Documentaires est en mesure de délivrer des accès pour l'administration de la plateforme.